

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

CANTON D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VALENCIENNES METROPOLE

MAIRIE DE VERCHAIN-MAUGRÉ

Arrêté d'interdiction de circulation et de stationnement Rue de Glatignies, Marché des producteurs

Nous, Christian BISIAUX, Maire de la commune de VERCHAIN-MAUGRÉ

- Vu le Code de la Route
- Vu le Code des Communes
- Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents
- -Vu l'arrêté du 19 juillet 2024 organisant les marchés des producteurs jusqu'au 27/10/2024
- -Vu la demande présentée le 20 septembre 2024 par Monsieur Nicolas MAILON, maraîcher à Verchain-Maugré en vue de modifier l'organisation suite au nombre croissant d'exposants au marché des producteurs des 27 octobre 2024, 1^{er} décembre 2024 et 29 décembre 2024
- -Considérant l'autorisation donnée
- -Considérant la sécurité publique,

Considérant qu'il convient de réglementer le stationnement et la circulation rue des Glatignies les dimanches 27 octobre 2024, 1^{er} décembre 2024 et 29 décembre 2024 de 7 heures à 15 heures.

Arrête:

- <u>Art. 1</u>: La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits rue des Glatignies, à partir de l'habitation portant le n°5, jusqu'au bout de l'impasse de 7h00 à 15h00
- <u>Art. 2</u>: Par dérogation aux prescriptions de l'article 1, les voies ci-dessus pourront être utilisées par les véhicules des personnels médicaux et ceux de secours à personnes et de lutte contre les incendies.
- <u>Art. 3</u> L'organisateur, à savoir Monsieur Nicolas MAILON, assurera la pose et l'entretien des panneaux de signalisation. Les différentes restrictions et interdictions seront portées à la connaissance des usagers par des panneaux adéquats.
- <u>Art. 4</u>: Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Valenciennes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Art. 5 : Ampliation de cet arrêté sera transmis à :

Mairie de Verchain-Maugré

- Monsieur Nicolas MAILON

Le Maire, Christian BISIAUX

59227 VERCHAIN-MAUGRÉ

in-Maugré Place du Huit Mai 1945 59227 VERO Tél.: 03.27.27.03.16 – <u>mairie@verchainmaugre.fr</u>